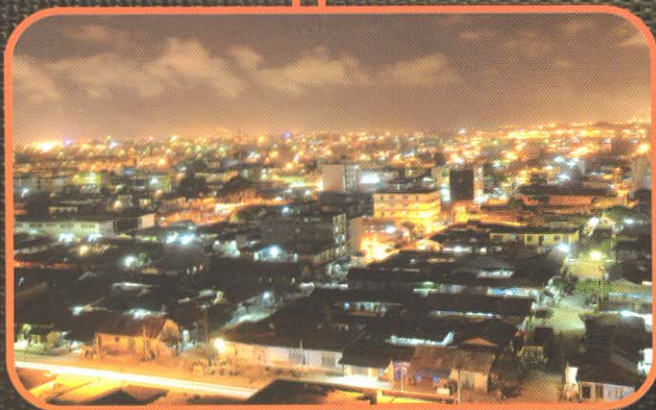
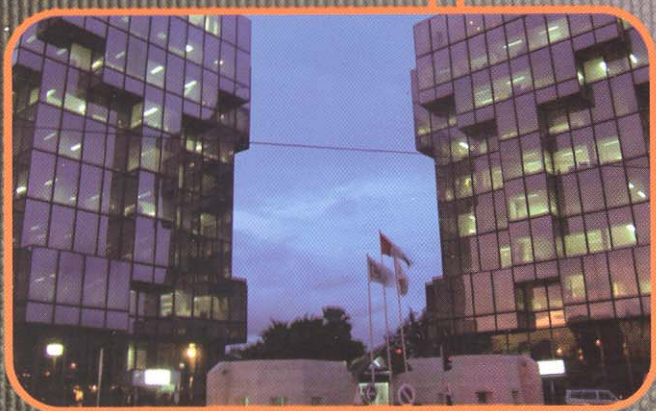


Compagnie Ivoirienne d'Electricité

Sommaire

Message du Président

(P. 2)

Organisation de la Compagnie

(P. 3)

Rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire

(P. 4)

Environnement Economique

(P. 5)

Bilan des Activités

(P. 6-8)

Bilan Social

(P. 9)

Résultats Financiers

(P. 10-12)

Bilan - Financement - Ratios

(P. 13-15)

Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les Comptes Annuels

(P. 16-17)

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions Réglementées

(P. 18-19)

Résolutions

(P. 20-21)

Etats Financiers

(P. 22-27)

Règles et Méthodes Comptables

(P. 28-32)

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Mesdames et messieurs, Chers actionnaires

L'année 2009 a connu des étapes importantes dans le processus de sortie de crise entrepris par notre pays, avec l'Opération d'Identification de la population et l'établissement des listes électorales.

Votre Entreprise, comme vous le savez, a apporté sa pierre au processus de normalisation, en assurant la continuité du service de l'électricité sur l'ensemble du territoire. La zone Centre Nord Ouest (CNO) reste toujours difficile, même si on note une certaine amélioration par rapport à 2008. En effet, depuis le mois de janvier 2009, nous avons repris la relève et la facturation régulières de l'ensemble de nos clients de cette zone, mais le taux de recouvrement des factures basse tension se situe toujours en deçà de nos attentes.

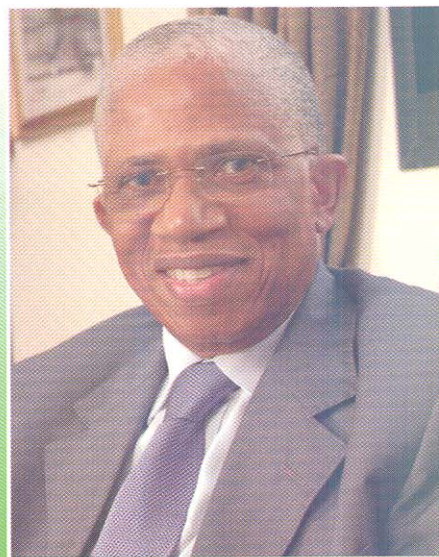
L'année 2009 a aussi enregistré la cession par le Groupe Bouygues de la majorité du Capital de Finagection, actionnaire principal de votre entreprise, à Emerging Capital Partners (ECP). De ce fait, la Présidence du Conseil d'Administration de Finagection revient à ECP, actionnaire majoritaire.

Pour assurer la charge de la Présidence du Conseil d'Administration de Finagection, le choix d'ECP s'est porté sur ma Personne.

La nomination d'un africain à la tête d'une société de droit français, fait plutôt rare sur le continent, est le fruit de longues années de travail acharné d'une équipe de collaborateurs autour de moi et qui partage ma vision de l'avenir.

Je leur adresse, mes chaleureuses félicitations pour leur abnégation au travail et leur sens du sacrifice.

Il faut souligner également, avec grande satisfaction, la prise de participation des travailleurs de la CIE, à travers leur Fonds Commun de Placements (FCP CIE), dans le capital de Finagection. Cela donne plus de responsabilité et une motivation supplémentaire à nos collaborateurs qui, en dehors de leurs salaires, sont ainsi doublement intéressés par les résultats de la société qui les emploie.



M. Marcel ZADI KESSY
Président du Conseil d'Administration

Cependant, les difficultés énoncées en 2008, notamment la fraude endémique sur le réseau et les retards dans la réalisation des investissements de renouvellement et d'extension des ouvrages relevant de l'Autorité Concédante, continuent d'avoir des répercussions sur la marche de votre Entreprise.

Ainsi, la non réalisation en totalité des ouvrages de production annoncés, a accru le déséquilibre entre la production et la consommation d'électricité, entraînant un délestage au cours du premier semestre de l'année 2010.

Consciente des défis à relever, la CIE a élaboré en 2009, un ambitieux projet d'entreprise destiné à apporter des solutions à ces problèmes sur une période de trois ans. En comptant sur le soutien de l'autorité de tutelle, qui a pris en main l'épineuse question des investissements, le Secteur de l'Electricité peut espérer des lendemains meilleurs, malgré les effets de l'insuffisance de production observés au premier semestre de l'année 2010.

Nonobstant la conjoncture socioéconomique difficile, nous exhortons nos collaborateurs à plus d'effort au travail et à une mobilisation toujours plus grande pour faire face aux nombreux défis et permettre à notre compagnie de demeurer une entreprise de classe internationale et un outil au service des ambitions économiques de la Côte d'Ivoire.

Je vous remercie

ORGANISATION DE LA COMPAGNIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ADMINISTRATEURS

ZADI KESSY Marcel		Président
AILLERET François		Administrateur
BOUYGUES Martin		Administrateur
BOUYGUES Olivier		Administrateur
CASSAGNE Jean Jacques		Administrateur
DELAPORTE Pierre		Administrateur
DIARRA Ousmane		Administrateur
ETAT DE CÔTE D'IVOIRE	représenté par BOUEDY Jeanne Chantal	Administrateur
ECP FII FINAGESTION	représenté par LEGUENNOU Vincent	Administrateur
FRANCONY Michel		Administrateur
PAGANI Fabrice		Administrateur
PETERSCHMITT Louis		Administrateur

DIRECTION GÉNÉRALE

KONAN DJEDJI Flore	Directeur Général
KOUASSI Mathias	Secrétaire Général
TRAORE Amidou	Directeur Général Adjoint pôle PTME
EBAGNITCHIE Hyppolite	Directeur Général Adjoint pôle Distribution
KAKOU Dominique	Directeur Général Adjoint pôle AGF
ZADI Eugène	Directeur Général Adjoint pôle RSC

COMMISSAIRES AUX COMPTES

ERNST & YOUNG	Commissaire aux Comptes titulaire
MAZARS & GUERARD	Commissaire aux Comptes titulaire
M. TIEMELE Yao	Commissaire aux comptes suppléant
M. ROSSE André	Commissaire aux comptes suppléant

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux statuts, afin de vous faire entendre la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration, ainsi que des rapports de vos Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et sur les opérations intervenues au cours de cette période.

Nous vous demanderons, après avoir entendu ces rapports, de statuer sur les comptes et de vous prononcer sur les résolutions qui vous seront soumises.

Nous rappelons que tous les actionnaires ont eu la faculté de consulter, au siège de la société, les comptes

présentés sur les imprimés conformes au plan comptable et qui sont adressés à :

- La Direction Générale des Impôts ;
- La Comptabilité Nationale ;
- La Banque des données financières ;
- La Direction de l'Enregistrement.

Votre Conseil d'Administration se tient également à votre disposition pour vous fournir, en séance, tous les éclaircissements que vous pourriez souhaiter.



ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Environnement économique

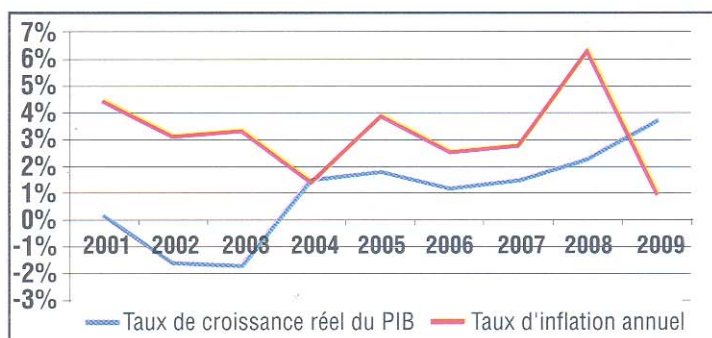
Le pays a atteint le point de décision de l'initiative PPTE (pays pauvres très endettés).

Les dernières estimations du taux de croissance du PIB de l'année 2009 s'établissent à 3,7% contre 2,3% en 2008.

Cette croissance se fonde essentiellement sur les performances du secteur agricole et de l'industrie extractive.

L'indice des prix à la consommation devrait s'afficher à 1% contre 6,3% en 2008.

EVOLUTIONS DU PIB ET DE L'INFLATION



Au plan du marché financier

L'indice BRVM_10 termine l'année à 132,05 points contre 178,83 un an plus tôt soit une chute de près de 26,1%.

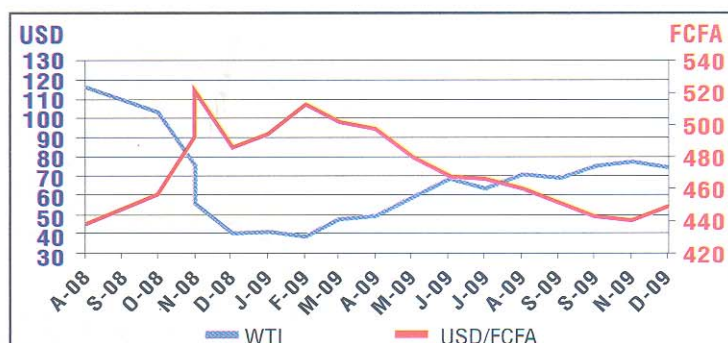
Dans cette morosité, on note également que l'action CIE termine l'année 2009 à 16 490 FCFA contre 21 815 FCFA au 31/12/2008.

Evolution du WTI et du cours du dollar US

L'année 2009 se caractérise par une forte volatilité des cours du WTI et de la parité USD/FCFA. Après un cours moins élevé de 33,5 USD en janvier 2009, le WTI a évolué sur le dernier trimestre entre 70 USD et 80 USD.

Par contre, le dollar après sa forte appréciation sur le quatrième trimestre de l'année 2008, a poursuivi sa baisse entamée depuis le début de l'année 2009, pour s'établir à 450 FCFA/USD à fin décembre 2009.

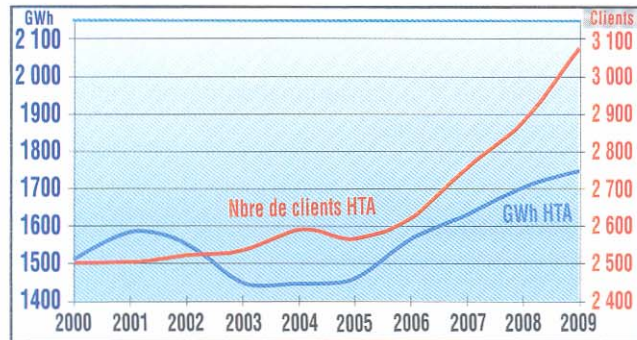
EVOLUTIONS DU WTI ET DU COURS DU DOLLAR US



BILAN DES ACTIVITÉS

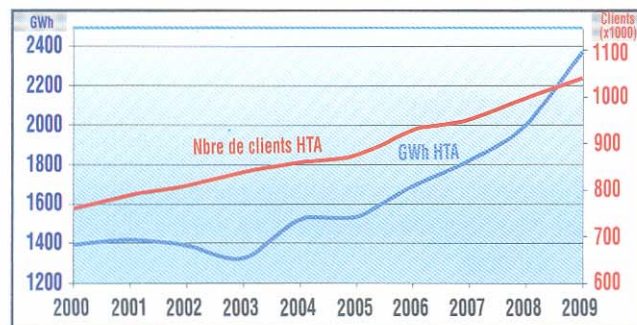
Les ventes

■ Ventes HTA



Les ventes HTA s'établissent à 1 750 GWh en 2009 contre 1 706 GWh en 2008 soit une hausse de 2,6%.

■ Ventes BTA



Les ventes BTA sont de 2 401 GWh à fin 2009 contre 2 007 GWh en 2008, soit une progression de 19,6%. Cette croissance est due essentiellement :

■ Au rappel de facturation en zone CNO au 31 décembre 2008,

■ Ventes Export

Les ventes d'énergie à l'exportation s'établissent en 2009 à 484 GWh contre 599 GWh en 2008, soit une baisse de 19,2%.

La baisse des exportations malgré la demande des clients exports se poursuit à cause de la persistance de la situation de déficit de production du système électrique ivoirien.

■ Dans la zone d'Abidjan qui représente environ 68,5% des ventes HTA, on enregistre une croissance de 2,04% par rapport à 2008.

■ L'intérieur, en dehors de la zone CNO, enregistre une hausse d'environ 9,25% grâce à l'accroissement d'activités de sociétés minières et agro-industrielles. Cependant, on observe une baisse au niveau de la zone CNO de 11,09% à cause de la baisse d'activités constatée au niveau de certaines industries situées dans la zone.

Au 31 décembre 2009, le nombre de clients HTA s'établit à 3 079 contre 2 882 en 2008.

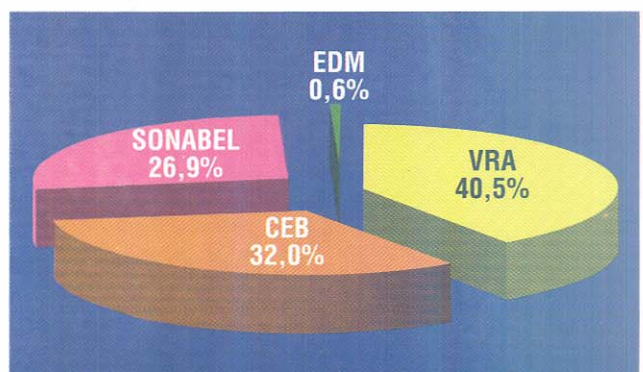
■ A la reprise de la facturation normale dans la zone CNO au cours de l'année 2009,

En effet, suite aux différentes sensibilisations effectuées en zone CNO avec les autorités locales, la facturation dans cette zone a repris en 2009 avec un relèvement des index qui a permis d'établir un point des consommations à fin 2008. Ce rappel de facturation s'élève à 275 GWh.

■ A la croissance de la consommation nationale.

Le nombre de clients BTA s'accroît de 4,54% pour atteindre 1 042 050 clients au 31/12/2009 contre 996 780 à fin 2008.

REPARTITION DES VENTES EXPORT (484 GWh)



■ Ventes Nationales

Les ventes nationales s'établissent à 4 151 GWh en progression de 11,8% par rapport à 2008. Hors rappel en zone CNO, les ventes nationales sont de 3 876 GWh en hausse de 4,4% par rapport à 2008.

La satisfaction de la clientèle

La réduction des délais de traitement des prestations se maintient en 2009. Par ailleurs la qualité de la prise en charge des clients dans nos points d'accueil continue de progresser.

La Gestion technique

Le temps moyen de coupure (TMC)

Le temps moyen de coupure global du réseau à fin décembre 2009 est de 52h21mn en hausse par rapport au réalisé 2008 de 14h23mn. Cette forte dégradation est due à :

- L'accroissement des délestages,
- L'accroissement des incidents majeurs (12 incidents contre 3 en 2008),

■ Ventes totales

Les ventes totales sont de 4 635 GWh en 2009 contre 4 312 GWh en 2008 soit une progression de 7,5% par rapport à 2008.



Accueil clients

- L'impossibilité de report de charge pendant les travaux de réparation ou de maintenance.

Il convient de noter que la contrainte de limite de capacité des ouvrages a généré 22h48mn de TMC sur l'année.

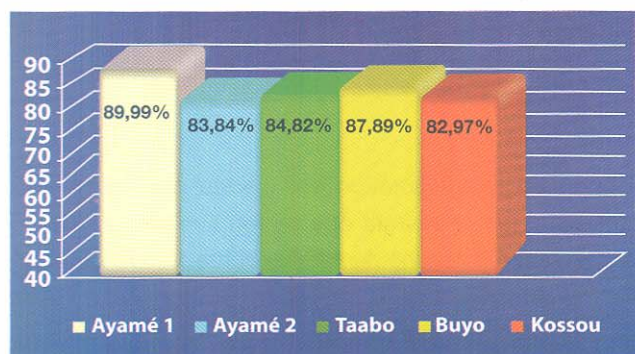
Disponibilité des groupes

La disponibilité globale des groupes de production en 2009 est de 84,54% contre 81,05% en 2008.

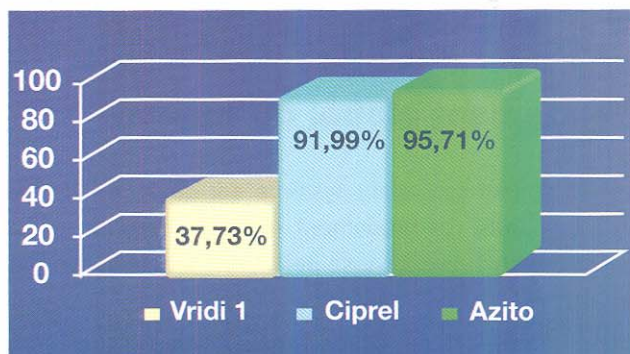
- La disponibilité des groupes hydrauliques passe de 79,04% en 2008, à 83,48% en 2009, soit une amélioration de 4,44 points due essentiellement à l'exploitation des 3 groupes de BUYO consécutive au report en 2010 du démarrage de la réhabilitation du G3.

- La disponibilité des groupes thermiques passe de 83,09% en 2008, à 85,62 % en 2009, soit une amélioration de 2,53 points grâce à l'exploitation de 2 groupes à VRIDI sur la période de janvier à juillet contre l'exploitation d'un seul groupe en 2008.

- La disponibilité globale des ouvrages de transport est de 98,38% à fin décembre 2009, en amélioration par rapport à 2008 (98,16%).



DISPONIBILITE DES GROUPES HYDRAULIQUES



DISPONIBILITE DES GROUPES THERMIQUES

L'Equilibre Production-Consommation

Production nette

La production nette du système électrique interconnecté est de 5 758 GWh en 2009, en hausse de 2,3% par rapport à 2008 (5 627 GWh).

La production 2009 se répartit comme suit par producteur :

CIE Hydraulique	:	2 117 GWh
CIE Thermique	:	66 GWh
CIPREL Thermique	:	1 486 GWh
AZITO Thermique	:	2 089 GWh

Consommation de gaz

La consommation annuelle de gaz naturel à fin 2009 est de 40 714 Mpc en baisse de 3,3% par rapport à 2008 (42 127 Mpc).

La consommation moyenne journalière de gaz naturel du Secteur de l'Electricité s'établit à fin 2009 à 112 Mpc/j, en baisse de 3 Mpc/j par rapport à 2008.

Cette baisse de la consommation de gaz est essentiellement due à l'augmentation de 12,3% de la production hydraulique.

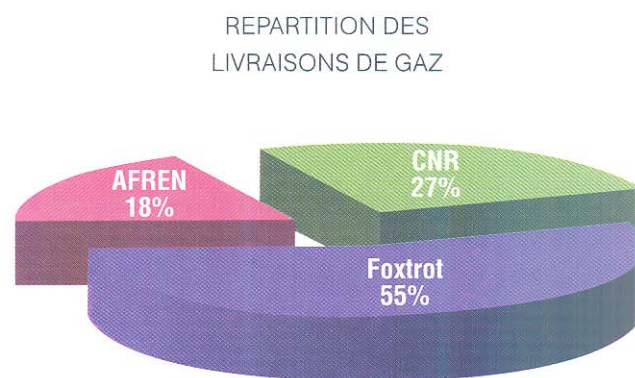
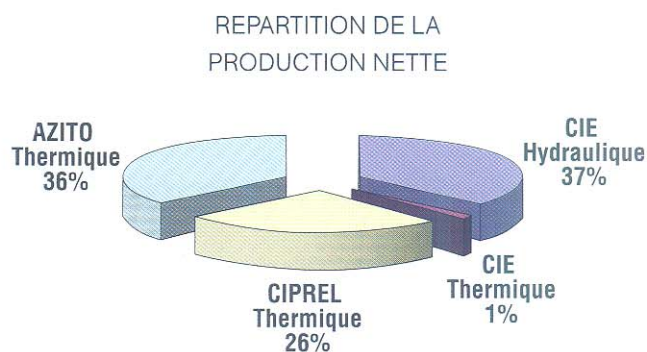
Equilibre offre/demande

La consommation du réseau électrique interconnecté enregistre une croissance de 4,8% par rapport à 2008. La consommation nationale d'électricité passe de 5 072 GWh à 5 315 GWh, soit une augmentation de 243 GWh.

La pointe de puissance du réseau s'établit à 857 MW (+5%) contre une pointe de 815 MW en 2008. La satisfaction de la demande à la pointe a été difficile à réaliser surtout lors des arrêts des groupes pour entretien. L'avarie survenue le 22 décembre 2009 sur l'alternateur

Rendement global du réseau

Le rendement global du système est de 79,4% contre 76% en 2008. Ce rendement reste en dessous de la valeur contractuelle à cause des pertes technique et non technique.



du groupe 2 d'Azito d'une puissance de 150 MW a conduit à un déficit de production entraînant un délestage. Il faut signaler l'arrivée à fin décembre 2009 de la TAG 9 de CIPREL avec 111 MW.

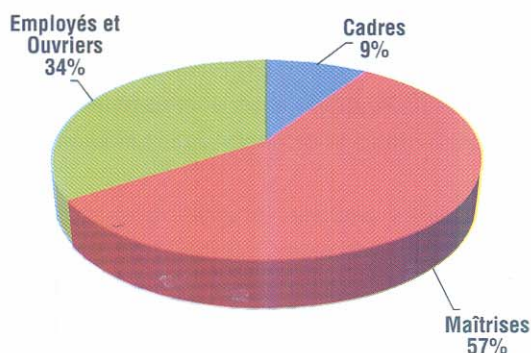
Pour la période de 2010 à 2012, le déséquilibre de production s'accroîtra avec la croissance de la consommation annuelle estimée à 6%. Dans ces conditions, il est impératif pour le système électrique ivoirien de se doter de nouvelles capacités de production afin d'éviter des situations de délestage.

Les actions d'amélioration des pertes non techniques sont en cours et devront être renforcées par la mise en œuvre des résolutions de l'atelier sur la fraude organisé par le Ministère des Mines et de l'Energie du 28 au 30 avril 2009 à Grand Bassam.

BILAN SOCIAL

Les Effectifs

L'effectif de la CIE à fin décembre 2009 est de 3 198, en progression de 1,56% par rapport à 2008. Cet effectif est composé de 75% d'hommes et de 25% de femmes ; la répartition par collège est la suivante :



Les Relations Sociales

Les fonds sociaux

■ Le Fonds Commun de Placement (FCP) a été créé le 28 juin 1991 à l'initiative conjointe de la Direction Générale et du personnel. Par le biais de ce fonds, le personnel participe au capital de la CIE à hauteur de 5%.

■ Le Fonds de Solidarité est la caisse d'entraide constituée par des cotisations mensuelles des travailleurs et par la contribution de l'entreprise. Le nombre d'événements couverts en 2009 est de 551 pour un coût total de 84 640 000 F CFA.

■ Le Fonds de Solidarité Santé est la caisse d'entraide santé, constituée par des cotisations mensuelles des travailleurs et par la contribution de l'entreprise. Elle permet la prise en charge des grands malades (VIH, Insuffisance Rénale).

Médailles d'honneur du travail

Comme chaque année, la cérémonie de remise des médailles d'honneur du travail a été organisée le 11 décembre 2009 pour 194 récipiendaires.

Mutuelle des Agents de l'Eau et de l'Electricité (MA2E)

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, la MA2E est destinée à gérer une caisse d'épargne et de crédit au profit du personnel des sociétés SODECI, CIE et GS2E. Elle a eu l'agrément du Ministère de l'Economie et des Finances, le 26 août 2009.

Elle compte 4 337 adhérents soit 89,42% de l'effectif des sociétés.

Projet d'entreprise

Le projet d'entreprise baptisé DEFI définit la vision et la mission de la CIE. Son but est de fédérer toutes les énergies pour faire de la CIE l'acteur de référence en Afrique dans la production, le transport ; la distribution et la commercialisation de l'électricité.

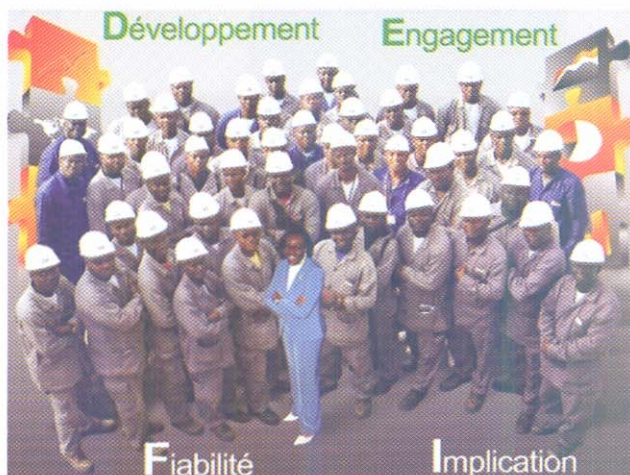
Le projet DEFI se traduit par 4 engagements de progrès déclinés en 14 objectifs répartis en 30 projets.

La mise en œuvre de ces actions permettra à la CIE de :

- Développer la responsabilité managériale,
- Renforcer le professionnalisme,
- Accroître la performance,
- Construire une image forte.

Le lancement institutionnel a été effectué le 21 décembre 2009 devant la Tutelle et les partenaires au développement.

Le lancement au sein de l'entreprise a été effectué le 12 mars 2010.



RÉSULTATS FINANCIERS

Produits

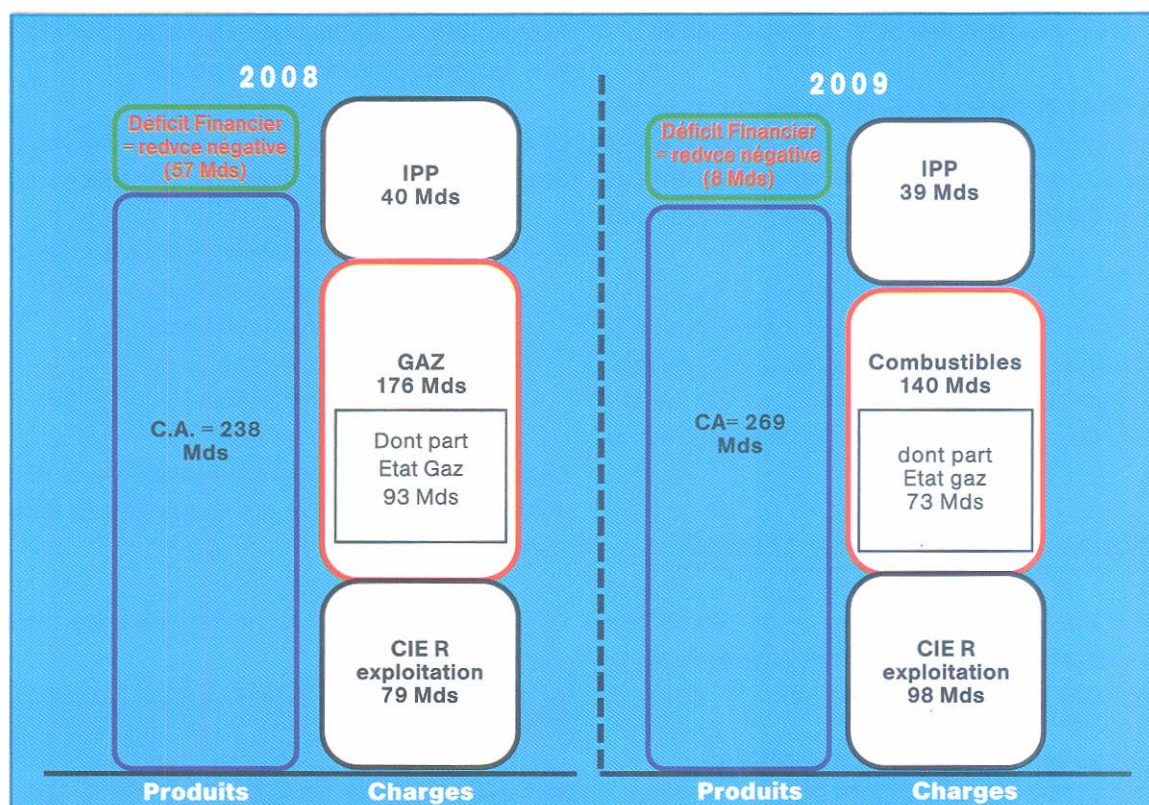
Le chiffre d'affaires total énergie progresse de 13,2% par rapport à 2008, grâce à un accroissement de 7,5% du volume des ventes et à des révisions tarifaires.

La part du chiffre d'affaires énergie revenant à la CIE au titre de sa rémunération, s'établit à 97 842 MFCFA, soit 36,3% du chiffre d'affaires total énergie. Le différentiel entre le chiffre d'affaires total énergie et la rémunération de la CIE est destiné à la couverture des charges d'achats d'énergie et de combustibles et au reversement de la redevance à l'Autorité Concédante.

Il convient de souligner que cette année encore, comme durant les quatre dernières années, les produits des ventes d'énergie ne permettent pas de couvrir les charges d'achats d'énergie et de combustibles. Les achats d'énergie et de combustibles sont néanmoins en baisse de 20,70% du fait essentiellement des performances hydrauliques.

Toutefois, compte tenu de l'accroissement des ventes, le déficit d'exploitation du Secteur pour 2009 est de 7 970 MFCFA contre un déficit de 56 881 MFCFA au 31 décembre 2008.

Ventilation du chiffre d'affaires



Produits propres

Les produits propres de la CIE sont constitués de la rémunération sur les ventes d'électricité, des travaux réalisés pour le compte de l'Autorité Concédante,

des travaux liés à l'exploitation et de divers produits. Ils s'établissent à fin 2009 à 113 759 MFCFA en progression de 22% par rapport à 2008.

Valeur en MFCFA	Réalisé 2008	Réalisé 2009	Variation
CA énergie	237 733	269 209	13,2%
(Combustibles + Redevance)	158 246	171 367	08,3%
Rémunération CIE sur les ventes d'énergie	79 487	97 842	23,1%
Travaux	1 945	3 727	91,6%
Travaux liés à l'exploitation et divers produits	11 621	12 190	4,9%
Total produits d'exploitation CIE	93 053	113 759	22,3%

Charges

Les charges d'exploitation propres de la CIE s'élèvent à 81 889 MFCFA en progression de 15,8%, d'où un excédent brut d'exploitation de gestion de 31 872 MFCFA.

Valeur en MFCFA	Réalisé 2008	Réalisé 2009	Variation
Entretiens et travaux	21 674	26 758	23,4%
Autres services extérieurs	22 024	27 691	25,7%
Personnel	27 026	27 440	1,5%
Total charges d'exploitation	70 724	81 889	15,8%

Les charges d'entretien et travaux : Les autres services extérieurs :

Comme constaté depuis l'année dernière, le niveau d'entretien du réseau et des installations concédées est en forte augmentation (+22,3%) et s'établit à 16 495 MFCFA (contre 13 486 MFCFA en 2008). Cette situation est le résultat d'une maintenance plus accrue, conséquence des retards importants d'investissements de renouvellement et de renforcement du réseau.

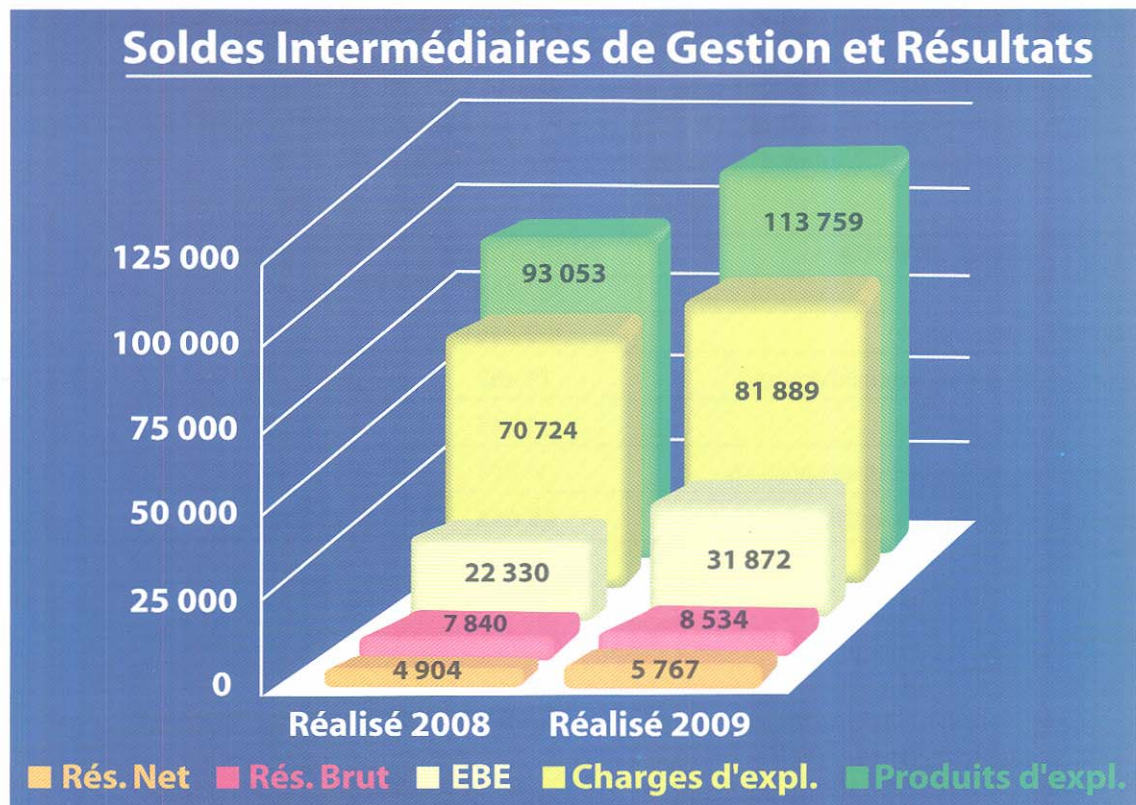
Ce poste enregistre les charges extérieures. La hausse de 25,7% sur ce poste s'explique principalement par l'intensification de la lutte contre la fraude et l'appui d'experts techniques pour des études dans les domaines de la production, du transport et de la distribution d'énergie.

Résultats

L'excédent brut d'exploitation et le résultat

Il ressort un excédent brut d'exploitation de 31 872 MFCFA, en nette amélioration de 42,7% par rapport à l'exercice 2008. Cette forte progression résulte essentiellement de

l'accroissement des ventes d'énergie en volume et de la revalorisation de la rémunération de la CIE.



Le résultat avant impôts s'établit à 8 534 MFCFA après déduction des charges financières de l'EBE. Les charges financières sont composées essentiellement de la dotation aux amortissements et aux provisions :

par une dotation en totalité de la rémunération de la CIE sur les consommations d'énergie des clients privés de la zone CNO, incluant le rappel de facturation constaté sur l'exercice 2009.

Le contexte sociopolitique difficile a guidé la poursuite de la politique de prudence des provisions notamment

Le résultat net est de 5 767 MFCFA, en hausse de 17,6% par rapport à 2008.

REMARQUE IMPORTANTE :

Le chiffre d'affaires propre de CIE n'étant pas en lecture directe dans les états comptables établis selon les normes du SYSCOHADA, les éléments des produits et des charges présentés sont issus des données de gestion de l'entreprise.

Le rapprochement avec les états comptables pour la détermination de l'excédent brut d'exploitation s'analyse comme suit :

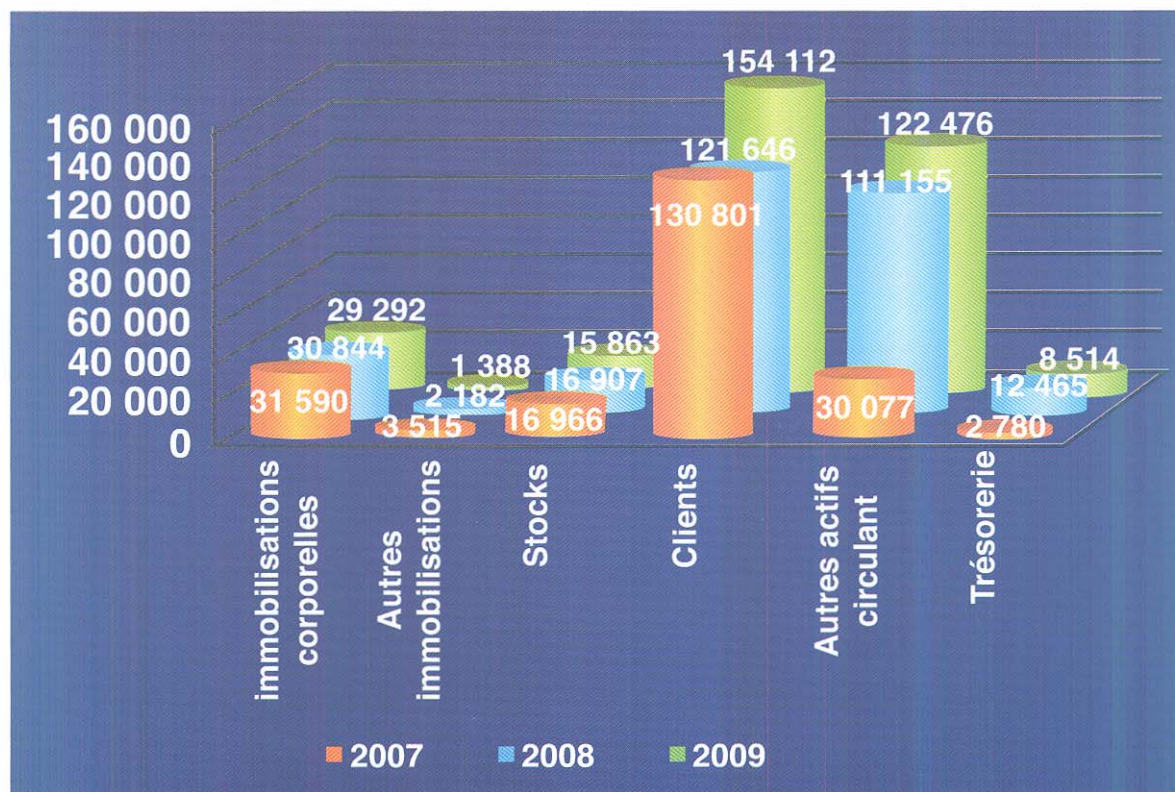
	2008	2009
Excédent brut d'exploitation comptable	11 453	8 896
Transfert de charges	5 686	7 446
Retraitements provisions	5 190	15 530
Excédent brut d'exploitation gestion	22 329	31 872

Les transferts de charges neutralisent principalement les charges supportées lors de la réalisation des travaux effectués pour le compte de l'Autorité Concédante

ainsi que les charges des compteurs immobilisés sur la période.

BILAN - FINANCEMENT - RATIOS

Bilan - Actif



Le total de l'actif passe de 295 199 MCFA à 331 645 MFCFA en hausse de 12% en raison de l'accroissement des clients et des autres actifs circulants.

Au 31 décembre 2009, les créances clients brutes sont égales à 186 276 MFCFA. Après déduction des avances reçues, qui s'élèvent à 5 251 MFCFA, on obtient un niveau d'impayés clients égal à 181 025 MFCFA, contre 131 345 MFCFA en 2008 soit une hausse de 37,8%.

Les provisions constituées sur les créances clients s'élèvent à 32 164 MFCFA. Après imputation de celles-ci, les créances clients nettes s'établissent à 154 112 MFCFA.

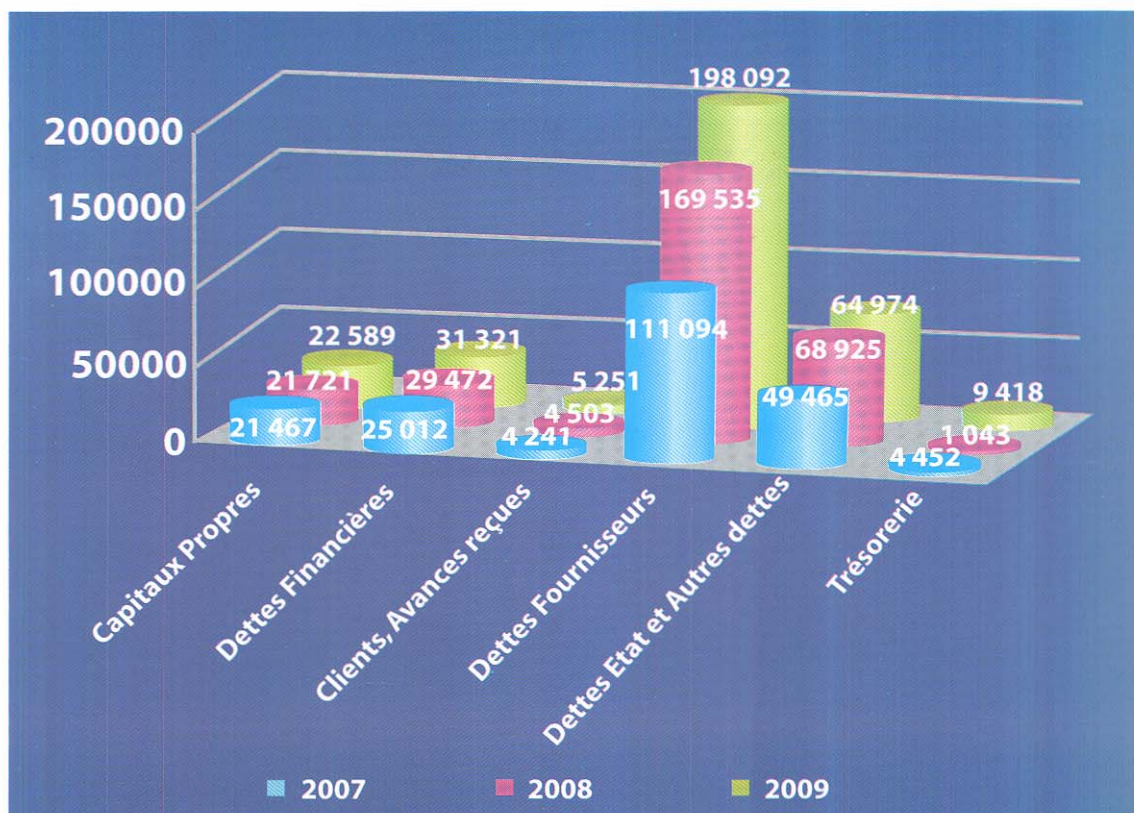
La hausse des créances clients s'explique par :

- L'augmentation des créances publiques : les consommations 2009 de l'Administration ne sont pas entièrement réglées par les échanges de chèques effectués avec le Trésor Public au second semestre 2009.

- La hausse des créances privées due essentiellement aux effets combinés de la reprise de la facturation ainsi que du rappel de la consommation en zone CNO, et de la croissance des ventes.

Les autres actifs circulants sont en hausse du fait de l'accroissement du déficit d'exploitation du secteur de l'électricité.

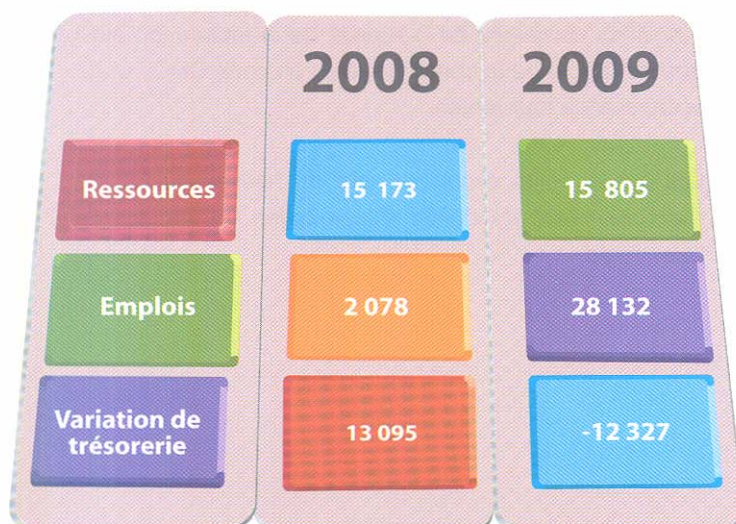
Bilan - Passif



Le total du passif s'établit à 331 645 MFCFA au 31 décembre 2009, en hausse de 12% par rapport à 2008. Cette variation s'explique par l'évolution du passif circulant qui passe de 242 963 MFCFA à 268 316 MFCFA, soit un accroissement de 10%.

Le passif circulant : Les dettes fournisseurs s'élèvent à 198 091 MFCFA et enregistrent une hausse de 17% due à l'augmentation des impayés de la part Etat gaz qui passent de 113 313 MFCFA à 149 769 MFCFA.

Financement



Les ressources

Les ressources passent de 15 173 MFCFA en 2008 à 15 805 MFCFA en 2009.

Les emplois

La variation des créances supérieure à celle des dettes, et les investissements induisent l'augmentation des emplois à financer, qui s'élèvent à 28 132 MFCFA.

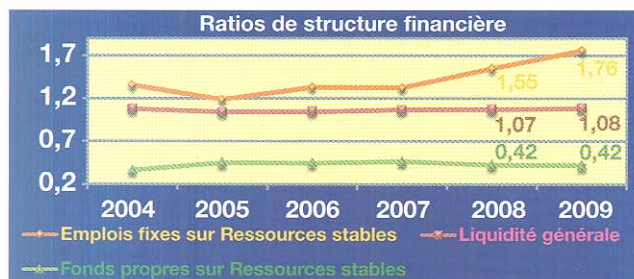
La trésorerie

La forte croissance des emplois à financer entraîne une baisse de la trésorerie (-12 327 MFCFA).

Ratios et rentabilité

Malgré le contexte toujours difficile, les ratios financiers sont globalement satisfaisants :

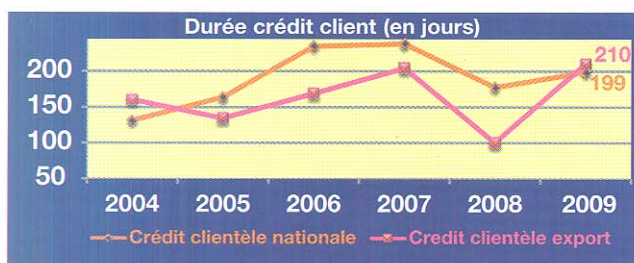
Ratios de structure financière



Le ratio de couverture des actifs immobilisés par les ressources stables est en amélioration, il passe de 155% à 176%.

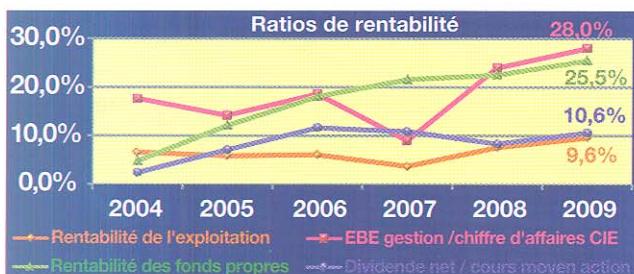
Les ratios d'autonomie financière et de liquidité générale restent stables.

Durée crédit clients



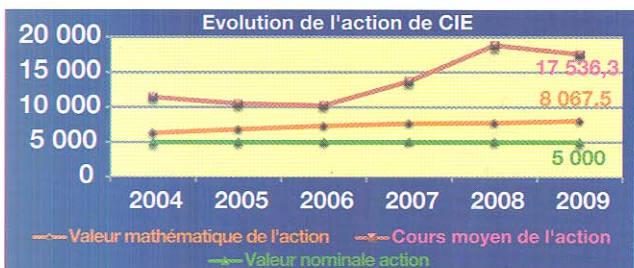
Les délais clients sont en hausse en raison du faible taux de recouvrement en zone CNO et de l'augmentation des impayés des clients étrangers (VRA, CEB).

Ratios de rentabilité



La rentabilité de l'entreprise est en amélioration continue, ainsi la rentabilité des fonds propres est de 25,53%.

Evolution de l'action CIE



Au 31 décembre 2009, le cours de l'action est de 16 490 FCFA contre 21 815 FCFA au 31 décembre 2008.

Le rendement de l'action est de 10,57% soit une rentabilité qui demeure très supérieure aux taux de rendement des placements locaux.

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETATS FINANCIERS ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2009)

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

■ le contrôle des états financiers annuels de la COMPAGNIE IVOIRIENNE D'ELECTRICITE (CIE), tels qu'ils sont joints au présent rapport,

■ les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

I. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers

annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels établis conformément aux principes du Système Comptable de l'OHADA, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des

informations données dans le rapport du Conseil aux actionnaires sur la situation financière et les états
d'Administration et dans les documents adressés financiers annuels.

Abidjan, le 30 avril 2010

Les commissaires aux comptes

Mazars Côte d'Ivoire

Armand Fandohan

Expert-Comptable Diplômé

Ernst & Young

Caroline Zamojciowna-Orio

Expert-Comptable Diplômé

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

(Exercice clos le 31 décembre 2009)

Conformément aux dispositions de l'article 440 de l'Acte uniforme du traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique (G.I.E.), nous vous présentons notre rapport sur les conventions prévues à l'article 438 dudit acte.

Ce rapport concerne les conventions directes ou indirectes conclues entre la société et l'un des administrateurs, Directeur Général ou Directeur Général Adjoint ou entre la société et toute autre entreprise dont l'un des administrateurs serait propriétaire, associé en nom, gérant, administrateur ou directeur, à l'exclusion des conventions normales portant sur des opérations conclues à des conditions habituelles.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions conclues au cours de l'exercice

Le Président du Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice 2009.

2. Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

2.1 Avec le Groupement des Services Eau et Electricité (GS2E)

Administrateur concerné

Monsieur Marcel Zadi Kessy

Nature et objet

Convention de services pour la réalisation de prestations dans les principaux domaines suivants :

- Ressources humaines et formation,
- Audit exploitation eau et électricité,
- Communication et documentation,
- Systèmes d'information,
- Finances, comptabilité, achats et assurances,
- Conseil juridique,
- Ingénierie financière, études et maîtrise d'œuvre,
- Qualité, sécurité et environnement.

En retour, la CIE refacture mensuellement à GS2E, le personnel et les moyens qu'elle lui met à disposition.

Modalités

Sur l'exercice 2009, le coût total facturé à la CIE au titre des prestations rendues par GS2E, s'élève à 3 076 millions de FCFA hors taxes.

Les coûts facturés par la CIE à GS2E s'élèvent à 1 618 millions de FCFA hors taxes.

2.2 Avec la société CIPREL

Administrateurs concernés

- Monsieur Marcel Zadi Kessy,
- Monsieur Jean-Jacques Cassagne

2.2.1 Prestations médicales

Nature et objet

Prestations médicales dispensées par les services de santé de la CIE au personnel de la CIPREL.

Modalités

Les prestations sont facturées trimestriellement.

Les montants facturés par la CIE au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élèvent globalement à 3,2 millions de FCFA hors taxes.

2.2.2 Contrat de fournitures et prestations

Nature et objet

En 2001, un contrat de fournitures et de prestations entre CIE et CIPREL avait été conclu. Au cours de l'année 2007, certaines modalités du contrat ont été modifiées avec effet au 1^{er} avril 2007. Ce contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles CIE effectue pour CIPREL un certain nombre de prestations en matière de fournitures

et de services nécessaires au bon fonctionnement de la centrale.

Modalités

Dans le cadre de cette convention, la rémunération annuelle de CIE est fixée à 128 550 000 FCFA hors taxes. Elle a ainsi été facturée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

2.3 Avec la société SODECI

Administrateurs concernés

- Monsieur Martin Bouygues,
- Monsieur Olivier Bouygues,
- Monsieur Marcel Zadi Kessy,
- Monsieur Louis Peterschmitt,
- Monsieur Ousmane Diarra,
- Monsieur Jean-Jacques Cassagne,
- Monsieur Fabrice Pagani,
- ECP FII FINAGESTION représenté par Monsieur Vincent Leguennou.

2.3.1 Convention d'assistance médicale curative

Nature et objet

Cette convention est relative à la prestation, par les services de santé de la CIE, de soins curatifs au bénéfice du personnel de la SODECI et de leurs ayants-droits. Les prestations concernent les interventions suivantes :

- la médecine générale,
- la médecine spécialisée,
- les consultations infirmières,
- les soins infirmiers de première nécessité.

Modalités

Les factures sont adressées par la CIE à la SODECI trimestriellement. Les produits perçus par la CIE, dans le cadre de cette convention, s'élèvent globalement à 16,2 millions de FCFA hors taxes au titre de l'exercice 2009.

2.3.2 Convention de bail

Nature et objet

Par convention en date du 1er février 1993, d'une durée initiale de 9 ans, renouvelable par tacite reconduction et par période triennale, la CIE prend en location un immeuble composé d'une tour de huit étages, d'une galette et de parkings souterrains et extérieurs, à Abidjan-Treichville.

Modalités

Le loyer trimestriel est de 55 269 000 FCFA hors taxes. La charge annuelle enregistrée par la CIE s'élève ainsi à 221 millions de FCFA hors taxes, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

2.3.3 Prestation de garage

Nature et objet

CIE disposant d'un garage équipé, assure pour son compte et celui de SODECI, les prestations d'entretien préventif, curatif et autres prestations nécessaires au bon fonctionnement des véhicules dans les conditions normales d'utilisation. Cette convention s'applique uniquement aux véhicules de services.

Les prestations assurées pour les véhicules SODECI sont refacturées conformément aux conditions de facturation indiquées dans l'article 7 de la convention.

Modalités

A ce titre, le produit enregistré par CIE au cours de l'année 2009 s'élève à 595 millions de FCFA hors taxes.

2.4 Avec la société FINAGESTION

Administrateurs concernés

- Monsieur Olivier Bouygues,
- ECP FII FINAGESTION,
- Monsieur Marcel Zadi Kessy.

Nature et objet

La société FINAGESTION assure une assistance générale pour la gestion des services et des activités de la CIE. Cette convention conclue en 1998 pour une durée initiale d'un an, est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Modalités

La rémunération perçue par FINAGESTION pour cette assistance technique est égale à 0,82 % du chiffre d'affaires annuel hors TVA, réalisé par la CIE au cours de l'exercice précédent. La variation annuelle de cette rémunération ne peut excéder 3%, comparativement à celle payée par la CIE au titre de l'exercice précédent.

La charge enregistrée par la CIE, dans le cadre de cette convention, s'élève à 1 731 millions de FCFA hors taxes.

Abidjan, le 30 avril 2010

Les commissaires aux comptes

Mazars Côte d'Ivoire

Armand Fandohan
Expert-Comptable Diplômé

Ernst & Young

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé

PROJET DE RÉSOLUTIONS

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes, les approuve ainsi que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 comportant le bilan et le compte de résultats tels qu'ils sont présentés.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve de leur gestion aux Administrateurs.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes concernant les conventions réglementées visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme, approuve les mentions y figurant.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant l'existence d'un bénéfice net de 5 767 073 638 FCFA et compte tenu du report à nouveau antérieur de 21 672 137 F CFA, décide d'affecter le bénéfice disponible de 5 788 745 775 FCFA de la manière suivante :

- la distribution d'un dividende global pour : 5 768 000 000 FCFA ;
- le solde au report à nouveau, soit : 20 745 775 FCFA.

Ainsi chacune des 2 800 000 actions formant le capital recevra un dividende brut de 2 060 F CFA. Le dividende sera mis en paiement à compter du 30 juin 2010.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer aux Administrateurs, en rémunération de leurs activités, à titre d'indemnité de fonction, une somme globale annuelle de 29 000 000 F CFA, dont la répartition sera effectuée par le Conseil d'Administration.

CINQUIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation à la fonction d'Administrateur de Monsieur Brice LODUGNON, faite par le Conseil d'Administration en sa séance du 23 mars 2010, en remplacement de Monsieur Pierre DELAPORTE, démissionnaire.

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve de sa gestion à Monsieur Pierre DELAPORTE.

L'Assemblée Générale décide de donner mandat à Monsieur Brice LODUGNON pour une période de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

SIXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation à la fonction d'Administrateur de Madame Flore KONAN DJEDJI, faite par le Conseil d'Administration en sa séance du 23 mars 2010, en remplacement de Monsieur François AILLERET, démissionnaire.

En conséquence, Madame Flore KONAN DJEDJI exercera ses fonctions pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve de sa gestion à Monsieur François AILLERET.

SEPTIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation à la fonction d'Administrateur de Monsieur Eric TAUZIAC, faite par le Conseil d'Administration en sa séance du 23 mars 2010, en remplacement de Monsieur Fabrice PAGANI, démissionnaire.

En conséquence, Monsieur Eric TAUZIAC exercera ses fonctions pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve de sa gestion à Monsieur Fabrice PAGANI.

HUITIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation à la fonction d'Administrateur de Monsieur Marc ALBEROLA, faite par le Conseil d'Administration en sa séance du 23 mars

2010, en remplacement de Monsieur Martin BOUYGUES, démissionnaire.

En conséquence, Monsieur Marc ALBEROLA exercera ses fonctions pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve de sa gestion à Monsieur Martin BOUYGUES.

NEUVIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir, partout où besoin sera, toutes formalités de dépôt, publicité ou autres qui seraient nécessaires.



ÉTATS FINANCIERS

Bilan - Actif

	Brut	Exercice 2009 ¹ Amort./Prov.	Net	Exercice 2008 Net
ACTIF IMMOBILISE (1)				
AA Charges immobilisées	0		0	0
AB Frais d'établissement et charges à répartir	0		0	0
AC Primes de remboursement des obligations				
AD Immobilisations incorporelles	10 775 057 624	10 428 685 845	346 371 779	1 141 081 682
AE Frais de recherche et de développement				
AF Brevets, licences, logiciels	10 775 057 624	10 428 685 845	346 371 779	1 141 081 682
AG Fonds commercial				
AH Autres immobilisations incorporelles				
AI Immobilisations corporelles	98 380 679 286	69 095 537 079	29 285 142 207	30 809 502 689
AJ Terrains	887 759 735		887 759 735	884 259 735
AK Bâtiments	3 740 973 266	1 923 859 029	1 817 114 237	1 993 176 386
AL Installations et agencements	8 283 832 279	6 734 619 593	1 549 212 686	1 711 287 264
AM Matériel	65 017 981 966	44 944 598 469	20 073 383 497	20 425 322 478
AN Matériel de transport	20 450 132 040	15 492 459 988	4 957 672 052	5 795 456 826
AP Av. et Ac. versés sur immobilisations	7 130 693		7 130 693	35 011 651
AQ Immobilisations financières	1 041 202 163	0	1 041 202 163	1 040 551 916
AR Titres de participation	428 800 000		428 800 000	428 800 000
AS Autres immobilisations financières	612 402 163		612 402 163	611 751 916
AW (1) dont H.A.O. : Brut Net				
AZ TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	110 204 069 766	79 524 222 924	30 679 846 842	33 026 147 938
ACTIF CIRCULANT				
BA Actif circulant H.A.O.	0		0	0
BB Stocks	21 935 654 746	6 072 484 051	15 863 170 695	16 907 463 728
BC Marchandises				
BD Matières premières et autres approv.	21 935 654 746	6 072 484 051	15 863 170 695	16 907 463 728
BE En-cours				
BF Produits fabriqués				
BG Créances et emplois assimilés	312 118 817 889	35 530 089 149	276 588 728 740	232 800 936 866
BH Fournisseurs, avances versées	4 002 611 805		4 002 611 805	4 528 256 659
BI Clients	186 276 093 125	32 163 886 937	154 112 206 188	121 645 592 565
BJ Autres créances	121 840 112 959	3 366 202 212	118 473 910 747	106 627 087 642
BK TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	334 054 472 635	41 602 573 200	292 451 899 435	249 708 400 594
TRESORERIE - ACTIF				
BQ Titres de placement	2 363 302 622		2 363 302 622	4 079 995 274
BR Valeurs à encaisser			0	0
BS Banques, chèques postaux, caisse	6 669 780 479	519 547 137	6 150 233 342	8 384 891 110
BT TOTAL TRESORERIE - ACTIF (III)	9 033 083 101	519 547 137	8 513 535 964	12 464 886 384
BU Ecart de conversion - Actif (IV) (perte probable de change)	0		0	0
BZ TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	453 291 625 502	121 646 343 261	331 645 282 241	295 199 434 916

ÉTATS FINANCIERS

Bilan - Passif

	Exercice 2009	Exercice 2008
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES		
CA Capital	14 000 000 000	14 000 000 000
CB Actionnaires capital non appelé		
CC Primes et réserves	2 821 672 137	2 818 708 152
CD Primes d'apport, d'émission, de fusion		
CE Ecart de réévaluation		
CF Réserves indisponibles	2 800 000 000	2 800 000 000
CG Réserves libres		
CH Report à nouveau + ou -	21 672 137	18 708 152
CI Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)	5 767 073 638	4 902 963 985
CK Autres capitaux propres		
CL Subventions d'investissement		
CM Provisions réglementées et fonds assimilés		
CP - CAPITAUX PROPRES (I)	22 588 745 775	21 721 672 137
DETTES FINANCIÈRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES (1)		
DA Emprunts	0	0
DB Dettes de crédit-bail et contrats assimilés		
DC Dettes financières diverses	22 114 902 816	20 477 035 006
DD Provisions financières pour risques et charges	9 206 578 659	8 994 704 880
DE (1) dont H.A.O. :		
DF TOTAL DETTES FINANCIERES (II)	31 321 481 475	29 471 739 886
DG TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)	53 910 227 250	51 193 412 023
PASSIF CIRCULANT		
DH Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O.	831 790 308	1 524 141 092
DI Clients, avances reçues	5 250 961 328	4 502 564 490
DJ Fournisseurs d'exploitation	198 091 792 178	169 535 002 256
DK Dettes fiscales	52 400 704 879	55 636 942 939
DL Dettes sociales	6 055 940 637	5 481 397 674
DM Autres dettes	5 685 816 920	6 283 264 886
DN Risques provisionnés		
DP TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	268 317 006 250	242 963 313 337
TRÉSORERIE - PASSIF		
DQ Banques, crédits d'escompte		
DR Banques, crédits de trésorerie	7 000 000 000	
DS Banques, découverts	2 418 048 741	1 042 709 556
DT TOTAL TRÉSORERIE - PASSIF (IV)	9 418 048 741	1 042 709 556
DV Ecart de conversion - Passif (V) (gain probable de change)		
DZ TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	331 645 282 241	295 199 434 916

ÉTATS FINANCIERS

Compte de résultat - Charges

	Exercice 2009	Exercice 2008
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
RA Achats de marchandises	0	0
RB - Variation de stocks (Marge brute sur marchandises voir TB)	(- ou +)	
RC Achats de matières premières et fournitures liées		
RD - Variation de stocks (Marge brute sur matières voir TG)	(- ou +)	
RE Autres achats	202 485 961 588	232 327 919 310
RH - Variation de stocks	(- ou +) -1 036 404 535	-159 013 021
RI Transports	1 627 669 989	1 376 135 122
RJ Services extérieurs	32 089 156 444	24 427 439 637
RK Impôts et taxes	3 996 085 022	3 634 548 411
RL Autres charges (Valeur Ajoutée voir TN)	13 199 996 370	-50 361 016 438
RP Charges de personnel (1) (1) dont personnel extérieur	26 290 188 973 1 291 421 058	25 574 242 708 807 000 246
RQ (Excédent brut d'exploitation voir TQ)		
RS Dotations aux amortissements et aux provisions	8 801 197 779	10 431 865 081
RW Total des charges d'exploitation (Résultat d'exploitation voir TX)	287 453 851 630	247 252 120 810
ACTIVITE FINANCIERE		
SA Frais financiers	489 122 019	22 187 519
SC Pertes de change	0	0
SD Dotations aux amortissements et aux provisions		
SF Total des charges financières (Résultat financier voir UG)	489 122 019	22 187 519
SH Total des charges des activités ordinaires (Résultat des activités ordinaires voir UI)	287 942 973 649	247 274 308 329
HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)		
SK Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	232 755 436	278 059 899
SL Charges H.A.O.		
SM Dotations H.A.O.		
SO Total des charges H.A.O. (Résultat H.A.O. voir UP)	232 755 436	278 059 899
SQ Participation des travailleurs		
SR Impôts sur le résultat	2 767 430 848	2 944 911 470
SS Total participation et impôts	2 767 430 848	2 944 911 470
ST TOTAL GENERAL DES CHARGES (Résultat net voir UZ)	290 943 159 933	250 497 279 698

ÉTATS FINANCIERS

Compte de résultat - Produits

ACTIVITE D'EXPLOITATION

		Exercice 2009	Exercice 2008
TA	Ventes de marchandises	6 777 319	25 030 485
TB	MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES	6 777 319	25 030 485
TC	Ventes de produits fabriqués	270 505 879 937	238 878 831 458
TD	Travaux, services vendus	10 110 372 046	8 707 114 104
TE	Production stockée (ou déstockage)	(+ ou -)	
TF	Production immobilisée	0	0
TG	MARGE BRUTE SUR MATIERES	280 616 251 983	247 585 945 562
TH	Produits accessoires	2 423 707 982	440 718 377
TI	CHIFFRE D'AFFAIRES (1) (TA + TC + TD + TH)	283 046 737 284	248 051 694 424
TJ	(1) dont à l'exportation	22 096 947 825	23 805 095 985
TK	Subventions d'exploitation		
TL	Autres produits	4 501 858 950	222 484 777
TN	VALEUR AJOUTEE	35 186 131 356	37 028 166 180
TQ	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	8 895 942 383	11 453 923 472
TS	Reprises de provisions	856 541 393	464 281 419
TT	Transferts de charges	7 445 979 014	5 685 792 859
TW	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	295 851 116 641	254 424 253 479
TX	RESULTAT D'EXPLOITATION	8 397 265 011	7 172 132 669
	Bénéfice (+) ; Perte (-)		

ACTIVITE FINANCIERE

UA	Revenus financiers	772 030 164	866 667 897
UC	Gains de change	0	0
UD	Reprises de provisions		
UE	Transferts de charges	3 749 023	2 212 589
UF	Total des produits financiers	775 779 187	868 880 486
UG	RESULTAT FINANCIER (+ ou -)	286 657 168	846 692 967
UH	Total des produits des activités ordinaires	296 626 895 828	255 293 133 965
UI	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (1) (+ ou -)	8 683 922 179	8 018 825 636
UJ	(1) dont impôt correspondant	2 170 980 545	2 044 800 537

HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)

UK	Produits des cessions d'immobilisations	83 337 743	107 109 718
UL	Produits H.A.O.		
UM	Reprises H.A.O.		
UN	Transferts de charges	0	0
UO	Total des produits H.A.O.	83 337 743	107 109 718
UP	RESULTAT H.A.O. (+ ou -)	-149 417 693	-170 950 181
UT	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	296 710 233 571	255 400 243 683
UZ	RESULTAT NET	5 767 073 638	4 902 963 985
	Bénéfice (+) ; Perte (-)		

ÉTATS FINANCIERS

Tableau financier des ressources et des emplois (TAFIRE)

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (C.A.F.G.)

CAFG = EBE

- Charges décaissables restantes (à l'exclusion des cessions)

+ Produits encaissables restants (d'actif immobilisé)

			E.B.E.	8 895 942 383
(SA) Frais financiers	489 122 019	(TT) Transferts de charges d'exploitation		7 445 979 014
(SC) Pertes de change	0	(UA) Revenus financiers		772 030 164
(SL) Charges H.A.O.		(UC) Gains de change		0
		(UE) Transferts de charges		3 749 023
(SQ) Participation		(UL) Produits H.A.O.		0
(SR) Impôts sur le résultat	2 767 430 848	(UN) Transferts de charges H.A.O.		0

Total (I)	3 256 552 867	Total (II)	17 117 700 584
CAFG: Total (II) - Total (I) =	13 861 147 717	(N-1):	15 041 497 828

AUTOFINANCEMENT (A.F.)

AF = CAFG - Distributions de dividendes dans l'exercice (1)

AF = 13 861 147 717 - 4 900 000 000 = **8 961 147 717**

(N-1): 10 393 497 828

VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (B.F.E.)

Var. B.F.E. = Var. Stocks (2) + Var. Créances (2) + Var. Dettes circulantes (2)

Variation des stocks : N - (N-1)	Emplois augmentation (+)	Ressources diminution (-)
(BC) Marchandises	ou	0
(BD) Matières premières	0 ou	1 044 293 033
(BE) En-cours	ou	0
(BF) Produits fabriqués	ou	0
(A) Variation globale nette des stocks	0 ou	1 044 293 033

(1) Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice y compris les acomptes sur dividendes.

(2) A l'exclusion des éléments H.A.O.

Variation des créances : N - (N-1)	Emplois augmentation (+)	Ressources diminution (-)
(BH) Fournisseurs, avances versées	0 ou	525 644 854
(BI) Clients	32 466 613 623 ou	0
(BJ) Autres créances	11 846 823 105 ou	0
(BU) Ecart de conversion - Actif (1)	ou	0
(B) Variation globale nette des créances	43 787 791 874 ou	0

Variation des dettes circulantes : N - (N-1)	Emplois diminution (-)	Ressources augmentation (+)
(DI) Clients, avances reçues	0 ou	748 396 838
(DJ) Fournisseurs d'exploitation	0 ou	28 556 789 922
(DK) Dettes fiscales	3 236 238 060 ou	0
(DL) Dettes sociales	0 ou	574 542 963
(DM) Autres dettes	597 447 966 ou	0
(DN) Risques provisionnés	0 ou	0
(DV) Ecart de conversion - Passif (1)	0 ou	0
(C) Variation globale nette des dettes circulantes	0 ou	26 046 043 697

Variation du B.F.E. = (A) + (B) + (C)	16 697 455 144 ou	0
--	--------------------------	----------

EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E.)

ETE = EBE - Variation BFE - Production immobilisée

	N	N - 1
Excédent brut d'exploitation	8 895 942 383	11 453 923 472
- Variation du B.F.E. (- si emplois ; + si ressources) (- ou +)	-16 697 455 144	5 774 767 608
- Production immobilisée	0	0

EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	-7 801 512 761	17 228 691 080
--	-----------------------	-----------------------

(1) En cours d'adoption.

ÉTATS FINANCIERS

Tableau financier des ressources et des emplois (TAFIRE)

I. INVESTISSEMENTS ET DESINVESTISSEMENTS		Exercice 2009		Exercice 2008
		Emplois	Ressources	(E - ; R +)
FA	Charges immobilisées (augmentations dans l'exercice)			
	Croissance interne			
FB	Acquisitions/Cessions d'immobilisations incorporelles	147 025 294		-211 278 630
FC	Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles	5 499 442 364	111 218 701	-6 071 347 614
	Croissance externe			
FD	Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	22 803 394	22 153 147	512 631 251
FF	INVESTISSEMENT TOTAL	5 535 899 204		-5 769 994 993
FG	II. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (cf. supra : Var. B.F.E.)	16 697 455 144	0	5 774 767 608
FH	A - EMPLOIS ECONOMIQUES A FINANCER (FF + FG)	22 233 354 348		4 772 615
FI	III. EMPLOIS/RESSOURCES (B.F., H.A.O.)	692 350 784	0	523 362 911
FJ	IV. EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS <i>Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières</i> <i>(1) A l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII</i>	5 205 972 116		-2 607 371 409
FK	B - EMPLOIS TOTAUX A FINANCER	28 131 677 248		-2 079 235 883
V. FINANCEMENT INTERNE				
FL	Dividendes (emplois) / C.A.F.G. (Ressources)	4 900 000 000	13 861 147 717	10 393 497 828
	VI. FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES			
FM	Augmentations de capital par apports nouveaux	//////////		
FN	Subventions d'investissement	//////////		
FP	Prélèvements sur le capital (y compris retraits de l'exploitant)		//////////	
	VII. FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS			
FQ	Emprunts (2)			
FR	Autres dettes financières (2)		6 843 839 926	4 779 664 919
(2)	<i>Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois</i>			
FS	C - RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT	15 804 987 643		15 173 162 747
FT	D - EXCEDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C - B)	12 326 689 605 ou	0	13 093 926 864
	VIII. VARIATION DE LA TRESORERIE			
	Trésorerie nette			
FU	à la clôture de l'exercice + ou -		-904 512 777	
FV	à l'ouverture de l'exercice + ou -		11 422 176 828	
FW	Variation Trésorerie: (+ si emploi ; - si ressources)	-12 326 689 605	0 ou 12 326 689 605	-13 093 926 864
Contrôle: D = VIII avec signe opposé				
Nota : I, IV, V, VI, VII : en termes de flux; II, III, VIII : différences "bilantielles"				
		0		
	CONTROLE (à partir des masses des bilans N et N-1)	Emplois		Ressources
Variation du fonds de roulement (F.d.R.) : - FdR(N) - FdR(N-1)		0	ou	5 063 116 323
Variation du B.F. global (B.F.G.) : BFG(N) - BFG(N-1)		17 389 805 928	ou	0
Variation de la trésorerie (T) : T(N) - T(N-1)		0	ou	12 326 689 605
TOTAL		17 389 805 928	=	17 389 805 928

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Incidence de la Convention de Concession sur la Présentation des Comptes Annuels

La convention de concession de service public conclue le 25 octobre 1990 pour une durée de 15 années entre la CIE et l'Etat de Côte d'Ivoire a enregistré son terme initial le 25 octobre 2005.

Les Parties ont dressé le bilan de leur relation contractuelle et fait le point sur l'état du Secteur de l'Electricité et, à cette occasion, ont pris acte des progrès notables réalisés depuis l'entrée en vigueur de la convention de concession.

Conscientes de l'importance du Secteur de l'Electricité pour le bien être des populations et le développement économique de la Côte d'Ivoire, et au vu des enseignements tirés de leur première période de collaboration, les Parties ont manifesté leur intention de poursuivre leur partenariat et de le renforcer.

L'Etat et la CIE se sont rencontrés et ont décidé de conclure l'Avenant n°5 à la convention de concession dont l'objet est notamment de renouveler la Convention pour une période de quinze (15) ans.

Par application de la convention de service public signée avec l'Etat de Côte d'Ivoire et du protocole d'accord avec L'ex EECl :

■ les comptes de la CIE n'intègrent ni les biens mis à disposition par l'Autorité Concédante, ni leur dépréciation. Cependant, la CIE en supporte les frais d'entretien, de réparation et d'assurance ;

■ le chiffre d'affaires qui figure au compte de résultat de la CIE correspond principalement aux produits de la vente de l'énergie électrique. Il est différent du revenu propre de

la CIE qui est égal aux composantes R1, R3 et R5 définies contractuellement. Cette rémunération n'apparaît pas en lecture directe dans les comptes. Elle est obtenue par différence entre le chiffre d'affaires énergie et les éléments suivants :

● la redevance de l'Autorité concédante qui est inscrite dans les charges d'exploitation dans le poste «autres charges».

● Les charges liées aux consommations d'électricité et aux combustibles liquides et gazeux comprises dans les postes « Autres achats » et « variation de stocks ».

Le chiffre d'affaires de l'exercice inclut :

● les facturations émises du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009, comprenant les ventes locales et les ventes à l'exportation ;

● la variation de l'énergie en compteurs sur l'exercice 2009 ;

■ les droits acquis antérieurement au 1^{er} novembre 1990, par le personnel au titre des congés et des indemnités de départ à la retraite, sont dus par l'ex EECl et sont comptabilisés par la CIE en dettes vis-à-vis du personnel et en créances sur l'ex EECl pour un montant identique ; la SOGEPE se substituant à l'ex EECl ;

■ les travaux réalisés dans le cadre du renouvellement de l'outil de production sont imputés sur la redevance à reverser à l'Autorité Concédante dans la limite du budget alloué annuellement par l'Autorité Concédante à la CIE ;

■ les travaux entrant dans le cadre des inspections majeures des installations de production sont réalisés et refacturés à l'identique à l'Autorité Concédante.

2. Règles et Méthodes Comptables

Les comptes de l'exercice de douze (12) mois clos le 31 décembre 2009 ont été établis conformément aux règles en vigueur en République de Côte d'Ivoire et sont présentés selon les prescriptions du droit comptable de l'OHADA en vigueur en Côte d'Ivoire depuis octobre 2003.

Ces comptes sont comparables à ceux de l'exercice précédent.

Les principales règles et méthodes comptables retenues par la CIE pour l'établissement de ses comptes annuels sont décrites ci-après.

2.1. Charges Immobilisées

Les charges immobilisées enregistrent les frais d'acquisitions d'immobilisations. Elles sont étalées sur cinq ans.

2.2. Immobilisations Incorporelles

Les frais de premier établissement sont intégralement amortis sur l'exercice au cours duquel ils ont été engagés. Les logiciels de bureautique sont amortis sur une durée de trois ans et les applications sont amorties sur cinq ans.

Les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2009 comprennent notamment le droit d'utilisation de la licence du logiciel SAPHIR Version Client pour une valeur de 8.524.400 Euros, soit FCFA 5.592 millions et les développements spécifiques liés à ce logiciel à hauteur de FCFA 590 millions. Cette licence a été acquise le 15 novembre 2002 pour une durée de 7 ans.

Cette application qui permet à la compagnie d'améliorer la gestion de la clientèle abonnée à l'électricité a été livrée le 26 novembre 2004 après les développements spécifiques.

La charge d'amortissement comptabilisée au titre de l'exercice 2009 s'élève à FCFA 771 millions.

Cette licence est amortie au 31/12/2009.

2.3. Immobilisations Corporelles

Les acquisitions sont comptabilisées à leur coût de revient. Les durées normales d'amortissement retenues sont les suivantes en années :

Constructions	20
Matériels et outillage	10
Compteurs	10 et 15
Véhicules	4 et 5
Mobylettes	2,5
Matériel et engins d'exploitation	10
Mobiliers	10
Matériels informatiques	3 et 5
Matériels divers (bureau, ménager...)	6
Aménagements et agencements	10

2.4. Immobilisations Financières

Les immobilisations financières enregistrent principalement :

- La participation de CIE dans le capital de GS2E
- La souscription à la SICAV SOGEVALOR.

2.5. Stocks

La gestion des stocks se fait suivant la méthode de l'inventaire permanent.

Les stocks ont fait l'objet d'un inventaire physique du 12 novembre au 18 décembre 2009 qui a servi à quantifier les valeurs d'exploitation au 31 décembre 2009.

Les stocks de combustibles sont valorisés selon la méthode du "premier entré, premier sorti" qui, en raison de la rotation rapide de ces stocks, correspond aux derniers prix connus de l'exercice.

Une provision pour dépréciation est constatée sur les stocks de sécurité des turbines à gaz de la Centrale de Vridi 1, des barrages hydroélectriques et du transport d'énergie.

Au 31/12/2009 la méthode utilisée a consisté à provisionner la valeur réelle des stocks de sécurité déterminée par les structures concernées.

2.6. Comptes Clients

Les créances relatives aux ventes locales d'électricité correspondent aux portefeuilles clients des applications informatiques de gestion des abonnés à l'électricité basse tension et haute tension.

Les créances relatives aux exportations d'électricité facturées en devises correspondent à la contrevaletur en Francs CFA des devises utilisées à la clôture de l'exercice.

Les créances douteuses se rapportent aux clients privés. Elles sont composées des soldes nets des résiliés et de la part des impayés des clients en vigueur non couverte par les avances sur consommations.

La part de la CIE correspond au produit du nombre de KWh compris dans les créances douteuses par la rémunération moyenne de la CIE par KWh. La part de la CIE dans les créances douteuses constitue la base de détermination des provisions pour créances douteuses.

Le taux de dépréciation utilisé a été de 100% pour les créances nettes sur les résiliés et pour les créances antérieures à l'exercice 2009 sur les abonnés en vigueur.

Les créances sur le secteur public et parapublic, ne font pas l'objet de provisions pour dépréciation, quels que soient les retards de règlement, ces créances pouvant faire l'objet de compensation avec les dettes du Secteur de l'Electricité envers l'Etat.

2.7. Energie en Compteurs

L'énergie en compteurs correspondant à l'énergie consommée et non encore facturée à la date de clôture, constitue un produit à recevoir. Elle est valorisée au prix de vente TVA comprise.

La quantité d'énergie en compteurs est déterminée à partir des prévisions de facturations qui tiennent compte

des facturations réalisées antérieurement, du rendement du réseau, et des périodes de relèves théoriques.

2.8. Autres Créances

Les autres créances comprennent notamment :

- les créances sur l'ex EECI notamment la contrepartie des droits acquis par les agents au 25 octobre 1990 au titre des départs à la retraite,

- les écarts constatés lors des arrêts et clôtures des caisses.

Les écarts de caisse non dénoués et les risques d'irrécouvrabilité des débiteurs divers font l'objet d'une provision pour dépréciation.

2.9. Traitement des Actifs en zone CNO

2.9.1. Stocks

Les stocks détenus par la société dans la zone CNO et sur lesquels pèsent des risques de pertes ont été dépréciés en totalité.

2.9.2. Créances clients et énergie en compteurs

L'énergie consommée par l'Administration et les clients BT professionnels dans la zone CNO depuis le 19 septembre 2002 est facturée sur la base d'estimations.

L'énergie consommée par les clients industriels est relevée et facturée tous les mois.

Les consommations des clients privés en basse tension dans cette zone ont été relevées au cours du 3^{ème} trimestre de l'exercice 2004 et comptabilisées dans le chiffre d'affaires. Depuis lors jusqu'à fin 2008, une partie de ces clients privés était facturée au forfait et l'autre partie sur la base d'estimations.

Les créances impayées sur ces facturations (hors Administration) ont été provisionnées à 100% de la part CIE. Les consommations non relevées au 31 décembre 2009 dans cette zone sont estimées à 64,3 GWh qui sont provisionnées en totalité pour la part CIE à hauteur de FCFA 1 468 millions.

Synthèse du traitement de la zone CNO

Au 31 décembre 2009, les provisions cumulées sur les actifs de la compagnie en zone CNO s'élèvent à FCFA millions 28 267 contre FCFA 15 811 millions l'exercice précédent, et s'analysent comme suit, en millions de FCFA :

Provisions sur matériels et mobiliers	0
Provisions sur stocks	1 855
Provisions sur créances clients	24 944
Provisions sur énergie non facturée (énergie en compteurs)	1 468

2.9.3 Rappel de facturation en zone CNO

Depuis le début de la crise et jusqu'à novembre 2008, le chiffre d'affaires en zone CNO des clients domestiques a été constaté à partir d'estimations et de forfait de consommation.

Après plusieurs rencontres de sensibilisation avec les autorités locales et la population, la CIE a pu effectuer, de novembre 2008 jusqu'au début de l'année 2009, la reprise de la facturation en zone CNO par une opération de relève des index.

Le traitement de cette relève a permis de ressortir un rappel de facturation de 402 GWh inscrit dans le logiciel de gestion clientèle et concernant 140.269 clients. Il convient de noter que l'énergie en compteur dans cette zone s'élevait à 127 GWh au 31 décembre 2008. La facturation de rattrapage correspond à l'énergie relevée, soit 402 GWh, diminuée de l'énergie en compteur. Il en résulte une facturation de rattrapage égale à 275 GWh et valorisée à 17.325 MFCFA. Les créances impayées issues de cette facturation sont provisionnées à 100% de la part CIE au 31 décembre 2009. Cette facturation de rattrapage, issue d'une relève, est plus précise que la facturation estimée enregistrée dans nos comptes depuis le début de la crise.

En effet, nonobstant le contexte sécuritaire défavorable au déroulement normal du processus de facturation,

et malgré les ressources humaines limitées destinées à la réalisation de l'opération, la facturation de novembre 2008 a été faite selon les procédures en vigueur à la CIE. Cependant, étant donné les contraintes évoquées ci-dessus, et malgré les contrôles mis en œuvre par nos soins, il pourrait subsister encore des corrections sur cette facturation dont les plus significatives ont déjà été enregistrées. La correction de ces erreurs résiduelles éventuelles s'effectuera dans le processus normal de facturation lors des exercices futurs et ne sera pas rattachée à la facturation de rattrapage.

2.10. Dettes Financières Diverses

Ce poste enregistre les avances sur consommations versées par les abonnés à l'électricité. Les avances sur consommations sont utilisées pour encaisser les factures lors de la résiliation de l'abonnement.

2.11. Passif Circulant

Les soldes créditeurs des abonnés à l'électricité obtenus à partir des portefeuilles clients basse tension et clients haute tension sont enregistrés dans le postes « Clients, avances reçues ».

Le poste « Fournisseurs d'exploitation » comprend essentiellement les dettes envers les fournisseurs de combustibles gazeux et les producteurs indépendants d'électricité.

Les charges à payer provisionnées dans ce compte résultent du traitement automatique des commandes opéré par J@de, le progiciel intégré de gestion des achats, des stocks et de la comptabilité. En effet, cette application détermine les charges à payer par rapprochement commande par commande des réceptions effectuées avec les factures comptabilisées.

2.12. Engagements de Retraite

Les droits acquis par le personnel à la clôture de l'exercice et antérieurement inscrits dans les engagements financiers, ont été comptabilisés en provision pour charges. Au 31 décembre 2009 les droits acquis par l'ensemble du personnel s'établissent à FCFA 6 272 millions, dont FCFA 1 127 millions au titre du personnel de l'ex EECl.

Cette provision a été évaluée selon la méthode rétrospective avec les salaires de fin de période, telle que préconisée par le droit comptable de l'OHADA, conformément à la norme IAS19.

Les droits acquis par le personnel sont déterminés conformément aux dispositions de la Convention Collective Interprofessionnelle applicable en Côte d'Ivoire.

2.13. Situation Fiscale Latente

La situation fiscale latente résulte des décalages temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable liés à la reconnaissance des charges et des produits. Conformément aux prescriptions du droit comptable de l'OHADA, les impôts différés relatifs à ces différences temporaires ne sont pas comptabilisés, la charge d'impôt comptabilisée correspond à l'impôt exigible.

2.14. Compte de Résultats

Les transferts de charges enregistrent principalement :

- les achats de compteurs immobilisés à hauteur de FCFA 1 982 millions,
- la neutralisation des charges du projet Union Européenne pour 2 656 millions,
- la refacturation des charges de retraite à SOGEPE au titre des droits acquis par le personnel ex EECI pour FCFA 286 millions,
- les remboursements des assurances liées aux sinistres pour FCFA 318 millions,
- la refacturation de diverses charges au personnel à hauteur de FCFA 257 millions,
- la refacturation des transformateurs à hauteur de 620 millions,
- la refacturation des grosses révisions pour 1 276 millions.

Dans le courant de votre vie

Ocean Agency

Siège social : 1, Avenue Christiani Treichville - 01 BP 6923 Abidjan 01 (Côte d'Ivoire)
Tél. : +225 21 23 33 00 - Fax : +225 21 23 35 88 - Email : info@cie.ci - www.cie.ci